



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un Noël responsable, pas si simple...



Savez-vous si votre robe ou vos baskets préférés, la console de jeu de votre aîné ou la poupée que vous offrez à votre petite dernière à Noël se trient et se recyclent ?

Il n'est pas simple de savoir quels objets de notre quotidien peuvent avoir une seconde vie ni où les jeter. Les nombreux logos présents sur les emballages ne nous facilitent pas la tâche. Pourtant un logo, encore peu connu et pourtant obligatoire, se présente comme la solution idéale : le Triman !

Nous sommes tous conscients des enjeux environnementaux, et nous voulons tous consommer responsable, mieux trier et recycler nos déchets. Mais pour devenir des consomm'acteurs, encore faut-il s'y retrouver dans les consignes de tri et savoir quoi faire de tous nos déchets (580kg/an/habitant). Pas si simple...

Pourtant, la solution est déjà sous nos yeux et dans nos rayons : le logo Triman, seul logo officiel permettant aux consommateurs de choisir un produit pouvant être recyclés (en tout ou parti). Depuis 2015, il doit être obligatoirement affiché sur tous les produits de grande consommation qui doivent être triés après utilisation : à jeter dans le bac de tri, à déposer en déchèterie, à ramener en point d'apport volontaire, ou à rapporter en magasin.

Il nous permet donc de distinguer clairement les produits ayant une seconde vie parmi les millions de produits encore non recyclables (jouets, équipements de sport, produits cosmétiques, vaisselle...). Mais malheureusement, encore trop peu connu, il est noyé dans la multitude de logos que l'on retrouve actuellement sur les emballages et produits, ce qui crée la confusion au moment de l'achat et du geste de tri.

Ainsi, en achetant des produits porteurs du logo Triman et en les recyclant comme il faut, nous nous assurons de participer, à notre échelle, à la réduction des déchets envoyés en décharge ou en incinérateur. Alors, pour un Noël responsable, achetons les produits Triman !

Pour en savoir plus : <http://www.amorce.asso.fr/fr/dechets/triman/>

Contacts presse

AMORCE :

Julien BARITAUX - Chargé de mission Relations Publiques

18 rue Gabriel Péri, 69100 Villeurbanne

Tél : 04 72 74 09 77 - Courriel : jbaritaux@amorce.asso.fr - Site internet : www.amorce.asso.fr

UFC-Que Choisir :

Marie-Christine Brument

Tél : 01 44 93 19 84 - Courriel : mbrument@quechoisir.org - Site internet : <https://www.quechoisir.org/>

À propos d'AMORCE

Rassemblant plus de 880 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations) pour 60 millions d'habitants représentés, AMORCE constitue le

premier réseau français d'acteurs locaux d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des décideurs en matière de politiques Energie-Climat des territoires (maîtrise de l'énergie, lutte contre la précarité énergétique, production d'énergie décentralisée, distribution d'énergie, planification) et de gestion territoriale des déchets (prévention, collecte, valorisation, traitement des déchets).

À propos d'UFC-Que Choisir

Expert, indépendant, militant, l'UFC-Que Choisir est la première association de consommateurs de France avec 150 000 adhérents, 450 000 abonnés à ses publications papiers, et 110 000 abonnés à son site web. Enquêtes, tests, combats judiciaires, actions de lobbying : avec son réseau de plus de 150 associations locales, l'UFC-Que Choisir est au service des consommateurs pour les informer, les conseiller et les défendre.